

Acte N° 2017-53

Le Conseil d'administration, en sa séance du 2 juin 2017,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Point d'information sur la COMUE et l'IDEX

La Présidente de l'Université informe le Conseil d'administration que pour poursuivre les échanges engagés l'année dernière sur le projet IDEX, deux nouveaux temps d'information et de discussion en assemblée générale seront proposés à l'ensemble de la communauté universitaire :

- lundi 12 juin, 12h00 : Amphithéâtre B, campus PDA
- mardi 13 juin, 12h00 : Grand Amphithéâtre, campus BDR.

Fait à Lyon, le 6 juin 2017

La Présidente de l'Université Lyon 2

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Nathalie DOMPNIER
Vincent FABRE



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.